

*Administration financière—Loi*

Puisque le contrôleur général sera un fonctionnaire du Conseil du Trésor et que le vérificateur général est au service du Parlement, sans compter la nouvelle affirmation et le restructuration du comité permanent des comptes publics, ces mécanismes de surveillance augurent bien pour l'avenir de la Fonction publique. Nous pouvons désormais compter sur un nouveau mécanisme conçu pour surveiller l'utilisation de nos ressources fiscales. Je félicite ceux qui ont contribué à la présentation de ce projet de loi. C'est même un honneur pour moi que d'avoir eu l'occasion de dire ce que j'en pensais.

**Des voix:** Bravo!

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je tiens à apporter ma contribution à la troisième étape du bill C-10. Le député qui m'a précédé occupe un poste qui selon une coutume de la Chambre des communes établie par le gouvernement du très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker), est confié à un député de l'opposition, soit la présidence du comité permanent des comptes publics. La Chambre et le peuple canadien ont été bien servis par cette tradition.

Le premier président du comité des comptes publics a été le député de Mont-Royal, M. A. G. L. McNaughton, qui devint par la suite orateur de la Chambre. Il s'est distingué dans l'exercice de ses fonctions. A l'heure actuelle, c'est le député de Capilano (M. Huntington) qui occupe avec compétence ce poste éminent. Je songe également à son prédécesseur immédiat, le député de South Shore (M. Crouse) qui a su lui aussi respecter les meilleures traditions de la Chambre. Il y a eu en outre le député de Peace River (M. Baldwin) et un ancien député M. Alf Hales, qui ont su au même titre se montrer à la hauteur des fonctions qu'ils occupaient.

Je suis heureux de voir que le très hon. député de Prince-Albert vient d'entrer à la Chambre. Je le répète, c'était sous son administration que la pratique de faire présider le comité permanent des comptes publics par un député de l'opposition a été instituée. Je suis heureux de dire que cette pratique existe encore aujourd'hui et continue de bien servir le Parlement du Canada et les Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Le bill C-10 a pour but de créer le poste de contrôleur général. Si je parle du comité permanent des comptes publics à la troisième lecture, c'est pour souligner l'importance de ce comité. Le député de Capilano a parlé de la participation à ce comité des députés de tous les côtés de la Chambre. Ce comité travaille dur et fait rarement parler de lui. Il ne reçoit de publicité que quand il fait rapport à la Chambre du rapport du vérificateur général. C'est le seul comité permanent de la Chambre qui fonctionne normalement à l'année longue.

Si ce comité doit continuer de fonctionner et de servir la Chambre et le Canada, surtout quand le poste du contrôleur général aura été créé, le gouvernement doit absolument le doter d'un personnel suffisant pour que le comité soit vraiment indépendant du gouvernement. Bien que je n'aie pas fait partie

de ce comité, j'ai assisté à certaines de ses audiences. A l'heure actuelle, le seul appui qu'il reçoit, à part celui de la direction des comités qui sert tous les comités permanents de la Chambre, provient du ministère du vérificateur général. C'est une situation un peu embarrassante, en ce sens qu'elle pourrait présenter un conflit d'intérêts.

**M. Cullen:** Ce n'est pas vrai.

**M. McGrath:** J'essayais de dire qu'il est essentiel que le gouvernement fournisse à ce comité le personnel de soutien nécessaire s'il doit s'acquitter efficacement de son rôle. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) a été président d'un comité permanent spécial des tendances des prix de l'alimentation. Parce qu'il hoche la tête, je suis certain qu'il est d'accord là-dessus. J'espère que le gouvernement trouvera moyen de le faire.

Malheureusement, le président du Conseil du Trésor, qui est le ministre compétent, a manqué une partie du débat sur le rapport, hier, et du débat de troisième lecture. Peut-être des engagements importants l'appelaient-ils ailleurs, mais il aurait dû participer au débat parce que c'est une de ses fonctions les plus importantes. Peu importe ce qu'on peut considérer comme le rôle d'un ministre à la Chambre, le fait que le président du Conseil du Trésor n'ait pas été présent pour expliquer son bill à la Chambre et pour entendre les excellentes suggestions faites par tous les députés au cours de ce débat manifeste un certain degré d'arrogance et de suffisance. Cela en dit long sur l'attitude du gouvernement à l'endroit du Parlement. En fait, à mes yeux, cela dit tout.

Je vois le ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui siège juste en face de moi. Il représente le gouvernement, mais il ne peut représenter les intérêts particuliers du président du Conseil du Trésor à l'égard de ce bill. Ce dernier est le seul à pouvoir jouer ce rôle. Il a le devoir d'être présent à la Chambre aujourd'hui et de participer au débat de troisième lecture de son bill. Son absence témoigne de son mépris pour la Chambre et les députés. L'absence aujourd'hui du président du Conseil du Trésor illustre bien l'attitude du gouvernement à l'égard du Parlement.

● (1452)

Il n'y a en fait qu'un seul comité permanent qui fonctionne de façon efficace à la Chambre actuellement, et c'est, à mon avis, le comité permanent des comptes publics. C'est le seul comité, ou disons l'un des rares, exception faite du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale et à un moindre degré du comité des finances, qui ait conservé un certain degré de collégialité quant aux périodes de présence de ses membres. Les autres comités permanents de la Chambre ne sont rien d'autre que des mascarades. On y assiste à une sorte de défilé de membres qui viennent assister aux séances et s'en vont et de ministériels qui se présentent seulement pour voter et quittent ensuite la réunion sans même savoir ce pourquoi ils ont voté. C'est un spectacle qui se reproduit quotidiennement, en particulier au niveau de l'étude des prévisions budgétaires.